LA FORMATION PAR ALTERNANCE

La voie de Formation par Alternance s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans et permet de :

- **Développer ses connaissances par la pratique en Entreprise**
- **Acquérir une expérience professionnelle et la culture Entreprise**
- **S'insérer plus vite dans le monde du travail**

Organisation générale :

- 1 semaine en centre de formation et 2 ou 3 semaines en entreprise (selon le programme)

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est un **contrat de travail** d'un type particulier. Il est à **durée déterminée** et il prévoit la formation pendant le temps de travail. Le jeune alterne ainsi période de formation et période en entreprise.

- le jeune a le statut de **salarié de l'entreprise**.
- le salaire est basé sur un pourcentage du SMIC. Il est fixé en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat.
- à la fin du contrat, l'entreprise et le jeune gardent une totale liberté en ce qui concerne une embauche ou une poursuite vers une autre formation en alternance.

LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Pour l'entreprise :

- préparer un jeune adapté aux besoins de l'entreprise,
- bénéficier d'un coût, réduit par des conditions financières intéressantes,
- utiliser des possibilités de déductibilités fiscales,
- préparer l'embauche d'un futur salarié directement opérationnel.

Pour le jeune :

- acquérir un diplôme tout en travaillant,
- poursuivre éventuellement vers d'autres diplômes,
- être capable de réagir en professionnel grâce à l'atout d'une expérience en entreprise,
- profiter d'un « plus » pour l'insertion professionnelle.

CAP Peintre en Carrosserie

Description de l'activité

L'activité de Peintre en Carrosserie consiste, en utilisant les moyens techniques et les produits mis à disposition, à procéder au revêtement de surfaces de natures diverses pour les protéger et leur conférer les qualités d'aspect requises. Cette activité peut s'exercer soit sur des éléments, soit sur des ensembles neufs, anciens ou réparés de carrosserie.

Ses activités peuvent être réalisées :

- dans les ateliers des constructeurs automobiles,
- dans les ateliers des parcs des grandes marques,
- chez les fabricants de peintures, pigments et vernis.

Programme de formation

- Colorimétrie
- Technologie
- Atelier
- Arts appliqués
- VSP
- ECJS

Organisation et durée de la formation

- 1 semaine en centre de formation,
- 3 semaines en entreprise.
- Durée de la Formation en Centre : **455 heures**

Le CAP Peintre en Carrosserie se prépare en **1 an**.

Conditions générales d'admission

- être âgé de 16 à 25 ans,
- être titulaire minimum d'un CAP Carrosserie Réparation,
- admission après étude du dossier de candidature, tests de connaissances et entretien de motivation,
- signature d'un contrat d'apprentissage.

Conditions générales d'exercice de la profession

Le Peintre en Carrosserie travaille généralement seul, dans un atelier, garage ou concession.

Il doit être capable de:

- reconnaître la nature des supports de carrosserie,
- préparer les surfaces,
- préparer les couleurs,
- apprécier les écarts de couleurs,
- appliquer les produits,
- procéder à des retouches,
- communiquer avec son entourage professionnel en maîtrisant le langage professionnel,
- Exploiter les documentations techniques.

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE

CFA de la CCI de l'Oise

68 Rue Charles Somasco
Parc d'Activités Sud
60180 Nogent sur Oise
☎ : 03-44-55-99-00
📠 : 03-44-55-99-09

E-mail :cfa@cci-oise.fr

Sophie ABRAHAM
Secrétariat Département Automobile

☎ 03-44-55-99-33
📠 03-44-55-99-09

E-mail : abraham@cci-oise.fr

Rodrigue CLERE
Responsable Département Automobile

☎ 03-44-55-99-04
📠 03-44-55-99-09

E-mail : rclere@cci-oise.fr